

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 220

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Bazin

-----

**ARTICLE 18 TER**

À la fin de l'alinéa 8 supprimer les mots :

« à l'ensemble du territoire »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel (une généralisation concerne par définition tout le territoire, à la différence d'une extension).